

le
mag

TADEN

www.taden.fr



Décembre 2025 / n°66

Voirie communale

P. 17



P. 14

Résidence
adaptée
Le Clos de la Dime

P. 16

Aménagements
rue Guérault

P. 21

Le CCAS

Sommaire



Vie Municipale

04

- 4 ••• Échos des conseils
- 10 ••• État civil
- 10 ••• Travaux
- 18 ••• Agenda des manifestations
- 19 ••• Vie municipale
- 21 ••• CCAS

Vie culturelle

24

- 24 ••• La Bibliothèque de Taden
- 24 ••• Sculpteurs Bretagne
- 25 ••• L'Art au Manoir

Vie Scolaire

26

- 26 ••• Évènements de la fin d'année 2024-2025
- 27 ••• Rentrée des classes 2025/2026
- 28 ••• L'Amicale des Écoles de Taden et Trélat
- 28 ••• Restauration scolaire
- 29 ••• Journée Portes Ouvertes
à la cuisine centrale
- 29 ••• ALSH

31

Vie associative

- 31 ••• Open Guindé
- 31 ••• Atelier de couture de Taden
- 32 ••• Le Club de l'Amitié
- 33 ••• La Note Buissonnière

35

Vie économique

- 35 ••• Installation d'une
« Gestalt- thérapeute » à Taden
- 35 ••• Déménagement d'un cabinet infirmier

36

Info hors commune

- 36 ••• Calendrier de collecte 2026 Taden
- 37 ••• Appli Carte Vitale
- 38 ••• Prépa Avenir Jeunes
- 40 ••• Pass Sport



HORAIRES DE VOTRE MAIRIE

Lundi/mardi/vendredi :

9h30 à 12h30 / 13h30 à 17h

Mercredi :

9h30 à 12h30 / Fermée l'après-midi

Jeudi :

9h30 à 12h30 / 13h30 à 19h



PERMANENCES

- **Du CCAS :** Les lundis et mercredis de 10h à 12h
- **De Madame Le Maire :** Sur rendez-vous
- **Des adjoints :** Sur rendez-vous



NOUS CONTACTER

Téléphone : 02 96 87 63 50

E-mail : contact.mairie@taden.fr

Infos sur www.taden.fr

suivez-nous sur Facebook :

facebook.com/villedetaden



BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2025

Directrice de publication :
Evelyne Thoreux, Maire

Chargée du bulletin :
E.d'Enquin, déléguée à la
communication et aux associations

Participation et crédit photos
élus et employés administratifs :
E.Thoreux, O.Noël, M.Boissière,
L.Floury, N.Gauthier, D. Velly,
M.Padelou, Rosemary Eychenne,
Equipe enseignante des écoles,
E. d'Enquin

Associations/Clubs/Professionnels :
Atelier Couture de Taden,
Club de l'Amitié, La Note Buissonnière,
Open Guindé

Création et réalisation :
Impri'Media Bretagne
SAINT-SAMSON-SUR-RANCE
Tirage 1500 exemplaires



Le mot du maire

Dernier édito ...

Pas pour le bulletin, mais pour moi assurément. Vous avez en effet pu lire dans la presse que je ne briguerai pas un troisième mandat.

Sachez que j'ai exercé avec enthousiasme la fonction de maire. Travailler pour le développement de sa commune est passionnant : on acquiert des connaissances dans beaucoup de domaines et on s'enrichit des échanges avec des personnes issues d'horizons divers. Lorsque je regarde en arrière, je suis fière du bilan des municipalités, que j'ai eu l'honneur de mener lors des deux derniers mandats, soit de 2014 à 2026 :

- Travaux sur les écoles, sur les monuments historiques et sur le bar du manoir, création de pistes de padel couverts et de jeux pour enfants, à Trélat et au bourg.
- Passage de bâtiments en chauffage à bois ou à pellets.
- En matière de déplacements : nombreuses réfections de chaussée, création de liaisons douces et du giratoire de Dombriand, en lien avec le département.
- Passage de l'ALSH en régie municipale et du camping en gestion commerciale.
- Restructuration de la rue Guérault et aménagement du Clos de la Dîme, lotissement intergénérationnel au cœur du bourg (en cours)
- Nombreuses études, que j'espère voir aboutir: travaux de l'entrée nord de Trélat, restructuration des cimetières, construction d'un ALSH, Aménagements de la traversée du secteur de la Granville...

Même si la fonction de maire est enrichissante, elle est aussi extrêmement chronophage et usante aussi bien physiquement que mentalement. Le nombre important de réunions, tant à la mairie qu'à Dinan Agglomération ou dans d'autres instances, les lourdeurs administratives avec leurs incohérences et l'individualisme grandissant des citoyens, voire leur agressivité, sont souvent décourageants.

A 72 ans, j'estime avoir suffisamment donné de ma personne et aspire à me reposer et me recentrer sur mes enfants et petits-enfants.

A l'aube de ma 'retraite', mes premiers remerciements vont aux personnels qui m'ont accompagnée, de 2014 à 2026. Ils ont grandement participé à vous offrir un service public de qualité et à la réalisation des projets communaux. Mes remerciements s'adressent également à l'ensemble des élus des conseils et des commissions qui ont œuvré pour vous, dans un esprit consensuel. En effet, les décisions ont quasiment été votées à l'unanimité, ce qui prouve que les motivations purement partisanes peuvent être mises en veille quand il s'agit de défendre des intérêts communs. Tous les élus sont confrontés à cet exercice d'équilibriste entre répondre aux besoins ou souhaits des habitants et veiller, au regard des moyens financiers de la collectivité, à la transparence et l'équité dans les projets retenus. Et ce n'est pas simple !

Alors que nous vivons une période chahutée tant au niveau national qu'international, je vous souhaite sincèrement pour 2026, le meilleur pour vous et pour tous ceux que vous aimez.

Evelyne Thoreux,
Maire de Taden jusqu'en mars 2026...

A noter dans votre agenda



17 JUIN 2025

ACCUEIL DE LOISIRS

La commune de Taden assure le service d'ALSH en régie municipale, pour la période estivale, du 07 juillet au 1er août. Depuis maintenant 2 ans, la commune de Quévert, qui maintient son service sur l'intégralité du mois d'août, pourra accueillir par convention nos enfants pour la période du 4 au 26 août 2025.

La commune de Taden s'engage à lui verser une participation de 16,50 € par journée (15 € en 2024) et par enfant, sur une base de 5 enfants. Soit une participation totale de:

	Nombre de places	Nombre de jours	Tarif/jour	TOTAL
Vacances d'été 2025 Du 04 au 26 août	5	16	16,50 €	1320,00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

ENVIRONNEMENT

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables vise à accélérer leur développement de manière à lutter contre le changement climatique et préserver la sécurité d'approvisionnement de la France en électricité.

L'article 15 de la loi a introduit dans le code de l'énergie un dispositif de planification territoriale à la main des communes. Ces dernières ont été invitées à identifier les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelable et Taden a répondu à cette obligation par délibération du 23 octobre 2024.

Les zones d'accélérations ont ainsi été validées et transmises au Référent Préfectoral Unique à l'instruction des projets de développement des énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique ; avec la projection suivante :

1. Éolien : une seule zone (Avaugour) mais au regard des critères environnementaux : implantation inenvisageable
2. Photovoltaïque au sol : aucune zone
3. Photovoltaïque par ombrières : zones d'activités
4. Photovoltaïque sur toitures : bâtiments agricoles, équipements publics et tout autre bâtiment dont le propriétaire le souhaiterait

Seule l'implantation d'ombrières et photovoltaïques sur toitures de bâtiments privés et publics, est possible à Taden, ce que le conseil valide à l'unanimité.

URBANISME

SDIS-FONDS DE CONCOURS DU PARC ROULANT

Le SDIS 22, qui distribue les secours sur le département, avec un budget de 73 € par habitant contre 86 en France, ne dispose plus des financements suffisants pour assurer le renouvellement de son parc roulant. Cet état de fait conduit à court terme à une dégradation de la réponse opérationnelle.

Près de 130 véhicules (sur un parc de 566) sont aujourd’hui dans un état vétuste soit un coût de remplacement estimé à 3,5 millions d’€. Or le SDIS dispose d’un budget annuel d’investissement plafonné à 1,5 millions d’€.

Dans ce contexte, le maintien de la qualité des secours sur le territoire départemental le conduit à solliciter la création d’un fonds de concours d’investissement communal et volontariste pour participer au financement du parc roulant.

Il s’agirait d’une subvention communale versée au SDIS de façon volontariste et consensuelle pour les années 2025 et 2026.

Pour la commune de Taden cette subvention serait la suivante (2025 et 2026) :

Nombre d'habitant (population DGF 2024) au 01-01-2024	Participation par habitant	TOTAL Fonds de concours
2718	1,50 €	4077 €

Ce qui est accepté, à l’unanimité, par le conseil.

PERSONNEL

CRÉATION D’EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE À UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D’ACTIVITÉ.

Le conseil municipal, à l’unanimité, décide de créer :

- Aux services techniques 2 contrats, l’un du 1er au 31 juillet , l’autre du 1er au 31 août.
- Même chose au sein des services administratifs et aux mêmes dates.

JEUNESSE

VACANCES ESTIVALES 2025

Par délibération du 05 mars 2025 le conseil municipal a décidé d’organiser un « séjour jeune » à destination des 12-15 ans (groupe de 12 enfants) lors des prochaines vacances estivales (5 au 12 juillet 2025).

Le séjour est prévu à Saint-Cast-Le-Guildo (camping « La Crique ») et aborde la thématique des « sports nautiques » et l'accrobranche.

Les pré-inscriptions ont eu lieu le jeudi 06 février 2025 à 18h30 en mairie. 12 enfants étaient intéressés. Cependant seules 8 inscriptions ont été pré-actées.

Il est proposé au conseil municipal de délibérer sur le maintien de ce séjour dans ces conditions.

Le conseil municipal, par 10 voix pour, 1 voix contre (Monsieur Guillaume) et 1 abstention (Monsieur Potin), maintient ce séjour.



1^{ER} OCTOBRE 2025

FINANCES

Le niveau d'endettement de la commune reste très inférieur aux moyennes départementale, régionale et nationale avec un capital restant dû au 1er janvier 2025 de 787 500 €. Le budget primitif 2025 fait état d'une prévision d'emprunt de 1 000 000 € destiné à financer le futur ALSH, dont le plan de financement prévisionnel actualisé est le suivant:

DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Coût des travaux	1 954 905,52	Subventions Etat	500 000,00
		Subvention Caf	200 000,00
		Subvention Conseil Régional	120 000,00
<u>Honoraires divers :</u> <ul style="list-style-type: none"> ■ Maitrise d'œuvre : 227 120 ■ SPS : 3 350 ■ CT : 5 000 ■ Géomètre : 750 ■ AMO : 6 080 ■ Étude de sols : 6 265 ■ Études diverses imprévues : 14 555 	263 120,00	Subvention Conseil Départemental	66 237,00
		Subvention EPCI (Dinan Agglomération)	20 000,00
Aléas travaux / révision prix	200 000,00	COMMUNE / Emprunt	1 000 000,00
		COMMUNE / Autofinancement	511 788,52
TOTAL HT	2 418 025,52	TOTAL HT	2 418 025,52

Au regard des prévisions budgétaires et de cette opération d'envergure, une consultation a été organisée du 1^{er} au 15 septembre 2025 auprès d'organismes bancaires, pour un emprunt aux caractéristiques suivantes :

OBJET	Construction d'un ALSH			
Montant	1 000 000 €			
Amortissement	Constant			
Remboursement	Trimestriel			
Durée de validité de l'offre	1 mois			
Variable	Variable 1	Variable 2	Variable 3	Variable 4
Durée	20 ans		25 ans	
Taux d'intérêt	Fixe	Variable	Fixe	Variable

Ont été consultées

- La Banque des Territoires / Caisse des dépôts et consignations
- La Caisse d'Epargne
- La Banque Postale

- Le Crédit Agricole
- Le Crédit Mutuel
- La NEF (coopérative de finance solidaire mobilisable sur des projets écologiques, sociaux et culturels)

L'ensemble des établissements bancaires a répondu à cette sollicitation de la commune à l'exception de la NEF dont la politique d'intervention et l'organisation l'empêchent de répondre aux sollicitations de communes de moins de 5 000 habitants.

14 propositions jugées conformes ont ainsi été adressées en Mairie. La commission des finances, lors de sa séance du 18 septembre, a étudié ces différentes propositions et s'est prononcée en faveur d'un emprunt d'un million d'euros, auprès du Crédit Mutuel de Bretagne, à taux fixe (3,71 %), sur une durée de 20 ans (offre n°5).

Si l'importance de cette enveloppe est mise en exergue, il est noté que cet emprunt permettra à la future mandature de porter ses projets en toute sérénité.

Recourir à l'emprunt est du reste paradoxal eu égard au produit émanant du bail commercial conclu pour la gestion du camping. Mais les règles comptables imposées à la commune exigent un étalement de cette recette exceptionnelle sur 9 ans ce qui prive la commune de sa « pleine capacité » d'investissement !.

Le conseil municipal, vote cet emprunt par 10 voix pour, 2 voix contre (Messieurs Carnet et Guillaume) et 1 abstention (Monsieur Potin)

PERSONNEL

- 1- Les effectifs de la rentrée scolaire 2025/2026 ont permis à l'Inspection Académique de créer une classe sur la commune, classe finalement affectée à l'école maternelle du Moulin. L'ALSH a été conséquemment transféré à Trélat.

Aussi est-il proposé de créer, temporairement, pendant l'année scolaire 2025/2026, un poste d'ATSEM attaché à cette nouvelle classe.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette création temporaire.

- 2- Le conseil d'école de l'école élémentaire a sollicité la commune pour dispenser une animation périscolaire sur le temps méridien (60 minutes par jour). Il estime en effet que le fait de proposer des activités aux enfants sur ce temps leur est bénéfique et permet d'assurer en parallèle une meilleure surveillance et mise en sécurité des élèves.

Une phase expérimentale a été menée en 2023/2024 et a donné entière satisfaction.

Il est donc proposé de recruter, de façon saisonnière sur l'année scolaire, un animateur diplômé (BAFA, BAFD ...) à hauteur de 4 heures sur les semaines scolaires.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la création de cet emploi temporaire.

- 3 - Une étudiante préparant un Certificat d'Aptitude Professionnel Cuisine au sein du CFA d'Aucaléuc a sollicité la commune pour envisager un apprentissage dans la collectivité auprès du restaurant scolaire municipal dès la rentrée scolaire 2025/2026.

Ce contrat pouvait prendre effet au 1er septembre 2025 et pourrait s'achever au 31 août 2027 (24 mois).

L'apprentie serait rémunérée de la façon suivante :

- 1^{ère} année scolaire : 27% du SMIC
- 2^{ème} année scolaire : 39% du SMIC

Soit un coût salarial total avoisinant les 8 500 €.

La responsable de la restauration municipale s'est proposée d'être le maître d'apprentissage. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'établissement de ce contrat d'apprentissage et remercie Madame Hellequin pour son investissement au service des jeunes,dans un contexte où il est de plus en plus difficile pour ces derniers de trouver des stages.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1- Approbation, à l'unanimité des **règlements intérieurs de la salle MTL et de la bibliothèque municipale.**

2- Syndicat départemental d'énergie SDE22. Réforme statutaire

En 2025, le SDE22 a engagé un projet de révision de ses statuts, avec plusieurs objectifs :

- S'adapter à la réglementation en évolution sur les aspects « énergie »
- Clarifier l'articulation des compétences et des activités du SDE22
- Rendre le document plus compréhensible
- Adapter le périmètre des Collèges à ceux des EPCI
- Mieux intégrer les évolutions et attentes des collectivités costarmoricaines.

Le calendrier envisagé pour cette modification statutaire est le suivant :

- ➔ Fin juillet : envoi des documents aux collectivités costarmoricaines pour qu'elles puissent délibérer sur ce projet de révision des statuts du SDE22 d'ici fin octobre (3 mois de délai)
- ➔ 7 novembre : finalisation de la révision des statuts au Comité Syndical
- ➔ Fin d'année 2025 : arrêté préfectoral validant les nouveaux statuts

À noter que :

- Les statuts actuels restent applicables jusqu'à la mise en place du prochain Comité Syndical en 2026.
- Après les élections municipales de 2026, et la mise en place des EPCI (soit dans les six mois maximum):
 - ✓ les collectivités désignent leurs délégués
 - ✓ les délégués se réunissent selon le nouveau découpage des Collèges
 - ✓ les délégués élisent les membres du Comité Syndical.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce projet de statuts

VOIERIE-PONTS

La loi n° 2014-774 du 7 juillet 2014, dite Loi Didier, vise à répartir les responsabilités et les charges financières concernant les ouvrages d'art de rétablissement des voies secondaires franchissant les routes nationales à 2x2 voies.

Selon une jurisprudence constante, **les ponts appartiennent au gestionnaire de la voie portée, donc à la collectivité concernée dans les cas où la voie secondaire franchit la route nationale par-dessus (passage supérieur). A l'inverse quand la voie secondaire passe sous une RN (passage inférieur), le pont appartient à l'Etat qui en supporte la responsabilité de gestion et d'entretien et la charge.**

La DIR Ouest a identifié un ouvrage d'art sur la commune : **le passage supérieur de la Prévotais** qui franchit la RN176 . La DIR Ouest propose la signature d'une convention pour assurer l'entretien de ce pont selon les responsabilités qui incombent respectivement à la commune et à l'Etat.

COMMUNE	ÉTAT
la couche de roulement de la chaussée sur le tablier,	les fondations,
les trottoirs de part et d'autre et sur l'ouvrage, dans leur intégralité (corps du trottoir, bordure et surface du trottoir),	les appuis : culées et piles,
les bordures et les longrines support des glissières,	le tablier,
la signalisation verticale et horizontale sur l'ouvrage,	les murs liés aux culées,

COMMUNE	ÉTAT
les dispositifs de sécurité sur l'ouvrage,	les appareils d'appui,
les garde-corps,	la chape d'étanchéité,
le corps de chaussée au-dessus des dalles de transition et des remblais contigus	les corniches,
les joints de chaussées et de trottoirs,	la dalle de transition,
les caniveaux et fils d'eau et leurs exutoires,	la partie des remblais situés jusqu'à 6 m à l'arrière du nu des culées.
l'éclairage,	
les accotements,	
les talus,	
les ouvrages qui assurent la continuité de la voie rétablie y compris leurs accessoires indissociables, à l'exception de l'ouvrage d'art franchissant l'infrastructure de l'État,	
les ouvrages hydrauliques recueillant les eaux de ruissellement de la voie portée,	
les remblais situés au-delà de six (6) mètres de l'arrière du nu des culées	

Désormais, c'est à la commune de faire les vérifications sur ce pont. L'idéal serait que l'agglomération puisse être un relais technique sur ce sujet complexe afin de mutualiser l'ingénierie à l'échelle du territoire d'autres communes étant concernées par cette modification de gestion.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de faire réaliser les études et diagnostiques préalables ainsi qu'à faire procéder aux travaux en découlant et autorise Madame le Maire à solliciter toutes aides ou subventions.

PATRIMOINE

1-TERRAINS DE PADEL

La commune a signé une convention de mise à disposition de ses pistes de padels auprès de l'association « Tennis Club Taden Dinan » le 1er juin 2025 conformément aux délibérations prises antérieurement par le conseil municipal (notamment la délibération n° 083-2023 en date du 20 décembre 2023). Lors de la signature de cette convention, une mise au point a pu être faite avec l'association. Les deux parties ont pu constater quelques précisions ou modifications à apporter. Le conseil municipal, par 12 voix pour et 1 abstention (Monsieur Carnet), le conseil approuve les nouveaux termes de cette convention.

2- ÉCHANGES DE PARCELLES AVEC NÉOTOA

Dans le cadre de la possibilité de mise en vente des 30 pavillons appartenant à l'Office Public HLM Néotoa sis au 8 et 9 rue de la garenne, 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-25-26-27-28-29 et 30 rue du bosquet à Taden, un bornage a été réalisé par le cabinet de géomètre HAMEL.

Ce bornage a relevé une problématique d'empiètements fonciers de la part de Néotoa ainsi que celle de la commune. Afin de régulariser cette situation il est proposé de procéder à un échange de foncier sans soultre, détaillé ci-dessous :

- Échanges de foncier au profit de NEOTOA de parcelles, propriété de la Commune, pour *une contenance totale de 98 Ca.*
- Échanges au profit de la Commune de parcelles, propriété de NEOTOA, pour *une contenance totale de 4 Ca.*

Le conseil municipal, accepte les échanges de foncier présentés sans soultre et avec charges de notaire à la charge de Néotoa.

Naissances

Le 22 juin 2025
Valentina MALLET
6 Résidence La Grand'Fontaine

Le 12 août 2025
Mélyo CHIRAT
6 rue du Pré d'Ahaut

Le 26 août 2025
Léandre LABBE
1 Résidence Le Courtil
La Chapelle

Le 27 septembre 2025
Eliot BEDGOOD
33 Résidence La Vallée
Sur l'Etang

Le 14 octobre 2025
Malia DELAMAIRE
12 La Toise

Mariages

Le 21 juin 2025
Julien PHILIPPE
Et Carole MERDRIGNAC
63 Résidence La Grande Allée

Le 28 juin 2025
Louis HOARAU
Et Marie HUET
24 La Vallée Sur l'Etang

Le 11 juillet 2025
Valentin JACOB
Et Aubrey IRELAND
1 rue du Manoir

Le 12 juillet 2025
Arnaud BROCHU
Et Océane CARTRON
10 rue du Pré d'Ahaut

Le 19 juillet 2025
Jérôme BARRY
Et Joannie CHAVET
1 Le Chêne Brûlé

Le 20 septembre 2025
Harmony CHAPELAIN
Et Szabina ILASIK
29 rue du Bosquet

Le 04 octobre 2025
Jonathan PIGEON
Et Céline BOURGUENOLLE
7 La Prairie

**+ 1 mariage dont les mariés
n'ont pas souhaité figurer
dans la rubrique**

Décès

Le 27 juin 2025
Thomas GARANDEL
3 rue de Pontivy
à MALGUENAC (56)

Le 16 juillet 2025
Pascal GERVAIS
15 rue du Traversain

Le 9 août 2025
Franck OLLIVO
19 Résidence Le Bosquet

Le 29 août 2025
Marie Thérèse JOSSE,
Vve SOHIER
4 Résidence du Manoir

Le 04 octobre 2025
Claude JOSSE
5 La Grand'Ville

Le 14 octobre 2025
Foucauld IZARN
1 Route de Ploubalay

TRAVAUX

ENSEIGNES

Lieux des travaux	Date de la décision	Nature de la décision
Rue de la Tramontane	23/09/2025	Favorable avec prescriptions
Rue de la Tramontane	23/09/2025	Favorable avec prescriptions

Déclaration Préalable

Objet des travaux	Lieux des travaux	Date de la décision	Nature de la décision
Changement et modification d'ouvertures et changement d'un portail	10 Résidence de la Grand Cour	26/05/2025	Favorable avec prescriptions
Suppression clôture et remplacement par haie bocagère et création d'une entrée de cour	1 La Bourdonnais	15/05/2025	Favorable tacite
Création d'une terrasse et modification des ouvertures	66 Le Domaine	23/05/2025	Favorable
Modification clôtures existantes et installation d'un portillon	80 Résidence le Domaine	10/07/2025	Favorable avec prescriptions
Remplacement de la couverture et agrandissement de deux Velux	14 rue Guérault	15/05/2025	Favorable avec prescriptions
Réalisation enrobé sur chemin empierré	1 Résidence Le Courtil la Chapelle	22/08/2025	Favorable
Ouverture d'un mur pour agrandissement cuisine	2 La Jannae	07/08/2025	Favorable
Fermeture d'un carport existant	5 Lieu dit Vildé	24/06/2025	Favorable
Extension d'une maison et modification de façades	8 Résidence le Val Renard	23/07/2025	Favorable avec prescriptions
Installation clôture	Rue des Marières	22/07/2025	Favorable avec prescriptions
Modifications des menuiseries façades EST et NORD et modification façades	Rue de la Bise	07/07/2025	Favorable
Construction d'une véranda	58 Lot. de la Grande Allée	07/07/2025	Favorable
Pose de 12 panneaux photovoltaïques	10 Résidence la Grand'Fontaine	17/07/2025	Favorable
Suppression d'une haie bocagère classée au PLUiH	408 rue de la Tramontane	21/08/2025	Favorable avec prescriptions
Construction d'une véranda	31 Résidence du Bois Coudray	25/09/2025	Favorable avec prescriptions
Réhaussement d'une clôture	64 Lot. de la Grande Allée	01/09/2025	Favorable avec prescriptions
Création de 2 ouvertures extérieures	4 Les Portes	17/07/2025	Favorable
Installation d'un poêle de chauffage	16 Vildé	24/07/2025	Favorable
Élagage/coupe d'arbre	1 rue de La Ville Au Comte - Trélat	01/08/2025	Favorable
Extension maison d'habitation	1 La Mettrie	30/07/2025	Favorable
Installation de 6 panneaux photovoltaïques	15 rue Souquet	04/08/2025	Favorable avec prescriptions
Modification des ouvertures des locaux sociaux	Route de Dinard	01/09/2025	Favorable avec prescriptions
Travaux de ravalement de 2 façades de la maison	4 Les Portes	04/08/2025	Favorable
Pose d'un portail à l'entrée du terrain	11 rue de L'Asile des Pecheurs	04/09/2025	Favorable avec prescriptions
Création d'un piscine	6 Résidence La Grand'Fontaine	04/08/2025	Favorable avec prescriptions
Modification de l'aspect extérieur sans création de surface	7 rue du Noroit	05/08/2025	Favorable
remplacement des menuiseries, la réfection des façades et du sous-sol	9 Les Landes Basses	01/09/2025	Favorable
Création et modification d'ouvertures	6 La Pontais	25/09/2025	Favorable
Remplacement d'une haie existante par une clôture	10 La Touche Chevret	09/10/2025	Favorable
Installation de panneaux photovoltaïques	25 Rés. Les Côteaux de Beauregard	16/09/2025	Favorable avec prescriptions
Construction d'une véranda	9 La Touche Chevrets	09/10/2025	Favorable



Permis d'aménager

Objet des travaux	Lieux des travaux	Date de la décision	Nature de la décision
Détachement de 3 lots à bâtir avec la création de voies dont une en impasse	Rue de la Génetais	24/06/2025	Favorable avec prescriptions

Permis de construire

Objet des travaux	Lieux des travaux	Date de la décision	Nature de la décision
Couverture de l'appentis en ardoise, suppression d'un velux et isolation par l'extérieur	17 Imp. Le Portail 22100 Taden	09/09/2025	Favorable avec prescriptions
Demande de transfert	6 rue du Zef - ZA des Alleux	24/06/2025	Favorable avec prescriptions
Construction d'un bâtiment tertiaire : ajout d'une parcelle, modif. voiries et stationnement	Rue de la Tramontane	01/09/2025	Favorable avec prescriptions
Ajout de la parcelle AB54 avec modification de l'aspect du bâtiment	ZA des Alleux	21/08/2025	Favorable avec prescriptions
Modification des ardoises et de la teinte des menuiseries	30 Résidence Le Clos de la Robardais lot n° 31	02/06/2025	Favorable avec prescriptions
Construction de 44 logements pour la Gendarmerie Nationale	La Genetais	04/07/2025	Favorable avec prescriptions
l'extension non close d'une fumière couverte et la pose de panneaux photovoltaïques pan Sud Est	La Bonnelais	08/09/2025	Favorable avec prescriptions
Suppression cloisonnement intérieur et modification porte d'entrée	5 rue du Noroit	02/06/2025	Favorable avec prescriptions
la construction d'une maison individuelle	5 Résidence Le Clos de la Robardais lot n° 16	12/06/2025	Favorable avec prescriptions
Construction maison d'habitation avec garage et petite piscine	3 Résidence Le Clos de la Robardais lot n° 19	01/07/2025	Favorable avec prescriptions
Construction d'une maison individuelle	21 Résidence Le Clos de la Robardais	10/07/2025	Favorable avec prescriptions
Construction d'un hangar	358 rue de la Tramontane	21/08/2025	Favorable avec prescriptions
Construction de bureaux pour l'entreprise en extension d'un hangar existant	5 rue du Vent d'Autan	30/07/2025	Favorable avec prescriptions
Construction de 12 pavillons de plain-pied sur 3 macrolots	Rue Guérault - Lotissement du Clos de la Dime - LOT 1	09/09/2025	Favorable avec prescriptions
Construction de 3 pavillons de plain-pied sur le macrolot 2	Rue Guérault - Lotissement du Clos de la Dime - LOT 2	09/09/2025	Favorable avec prescriptions
Construction de 5 pavillons de plain-pied sur le macrolot 3	Rue Guérault - Lotissement du Clos de la Dime - LOT 3	09/09/2025	Favorable avec prescriptions
Construction d'une maison d'habitation et son garage	33 Résidence Le Clos de la Robardais lot n° 28	30/09/2025	Favorable avec prescriptions
Extension de bureau d'un bâtiment artisanal ne recevant pas de public	7 rue du Noroit	06/10/2025	Favorable avec prescriptions
Construction bât. bureaux, local pour cycles et poubelles + parking	Route de Dinard La Paquenais	10/10/2025	Favorable avec prescriptions

Projet de requalification des cimetières

Répondre aux nouvelles pratiques cinéraires tout en facilitant la gestion et l'entretien.



Confrontée comme la plupart des communes à des difficultés de gestion et d'entretien de ses espaces funéraires, la commune de Taden a souhaité lancer une étude de requalification de ses 2 cimetières communaux en sollicitant l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités, pour l'assister dans une analyse de l'existant et pour l'aider dans la définition de ses attentes. Cette démarche a abouti à la rédaction d'un cahier des charges en vue de recruter un cabinet de maîtrise d'œuvre.

C'est le cabinet de maîtrise d'œuvre A'DAO qui s'est vu attribuer l'étude des aménagements avec pour objectifs :

- d'évaluer et questionner les capacités restantes avant d'envisager une extension des cimetières,
- de répondre aux évolutions des pratiques funéraires,
- de valoriser les espaces cinéraires (cavurnes, columbarium, jardin du souvenir),
- de proposer des solutions pour assurer l'accessibilité, la végétalisation, l'embellissement des 2 sites.



Les élus, lors de la commission travaux-urbanisme du 25 septembre et lors du conseil municipal du 12 novembre ont validé les avant-projets qui leuront été présentés. Les aménagements retenus permettent de définir précisément l'espacements des futures cavurnes et sépultures traditionnelles. Ils intègrent le déplacement des 2 calvaires pour optimiser les places libres et surtout assurer l'accès aux emplacements par les entreprises de pompes funèbres. En plus du revêtement pavé qui est envisagé, des bancs et de nouvelles plantations viennent agrémenter et redéfinir les jardins du souvenir pour offrir plus d'intimité aux visiteurs lors du recueillement.

Dans le prolongement du travail d'engazonnement, des plantations viendront structurer les allées et apporter un caractère plus végétal à l'ensemble.

A noter que les portails du cimetière de Trélat seront remplacés dans le cadre de l'opération.

Même si les dates d'exécution des travaux ne sont pas encore définies, ceux-ci devraient se décomposer en 2 phases, (aménagements puis plantations) et sont estimés à 43 733 € HT pour le cimetière du bourg et 21 227 € HT pour le cimetière de Trélat.

Résidence adaptée pour personnes âgées du Clos de la Dime

Travaux de viabilisation en cours de finalisation

Les travaux de viabilisation du lotissement du Clos de la Dime situé rue Guérault au bourg de Taden ont bien avancé depuis les premiers coups de pelle du mois de septembre.

L'entreprise EVEN TP, titulaire du marché VRD (Voirie-Réseaux divers) a achevé la première phase des travaux de viabilisation en finalisant la voirie provisoire ainsi que les réseaux d'eaux usées et d'eau pluviale avant de laisser la place à l'entreprise Allez pour la réalisation des réseaux électriques et de télécommunication.



En février 2026, l'opération devrait se poursuivre par la réalisation, par la société ICPS, des 12 logements adaptés à destination des personnes

âgées sur les 3 lots cédés par la commune pour un montant de 90 000 €. Cette somme contribuera, au même titre que la vente des 3 lots libres de constructeur, au financement des 570 000 € HT nécessaires à la réalisation de l'ensemble de l'opération.



Il faudra attendre quelques mois avant que les premiers bénéficiaires investissent leur nouveau logement.

Désimperméabilisations de la cour de l'école du Moulin

Solution simple pour s'adapter au changement climatique



COMMUNE DE TADEN
Végétalisation de la cour d'école
Plan d'aménagement



Echelle : 1/150 ème

Version du 6 mai 2025

Dans un contexte d'augmentation et de précocité des vagues de chaleur dans notre région, l'équipe municipale a souhaité se lancer dans une réflexion visant à proposer des solutions d'aménagement dans la cour de l'école maternelle et ainsi s'engager dans une démarche d'adaptation aux changements climatiques.

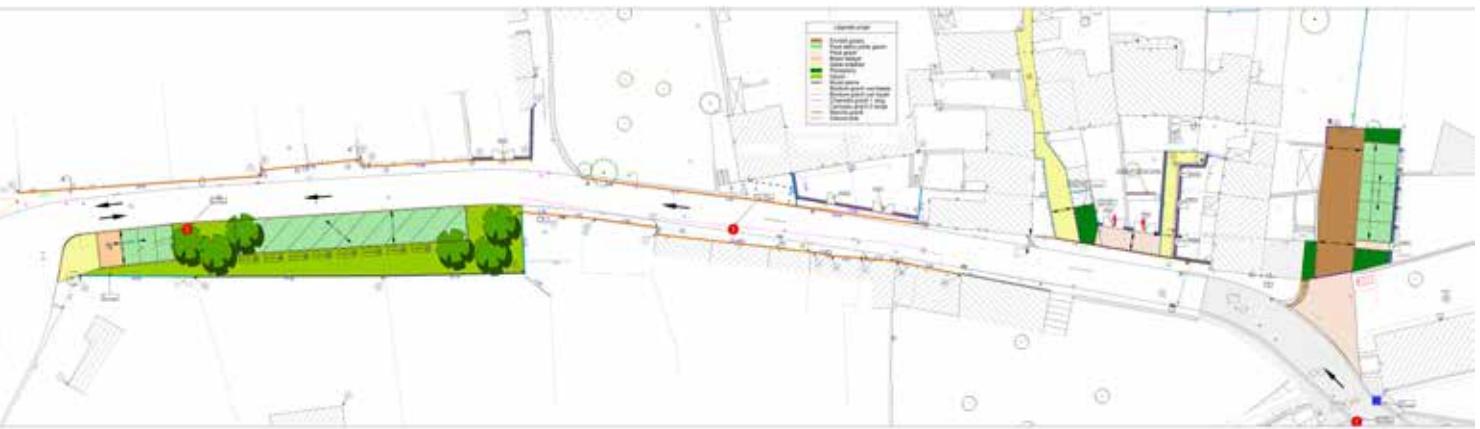
Les objectifs étaient multiples : favoriser l'effet d'ombrage dans la cour, faciliter une infiltration des eaux pluviales pour éviter au maximum les rejets dans les réseaux et diversifier l'offre d'espace ludique et de détente en ouvrant l'espace jardin sur la cour.

Lors de la phase d'élaboration du projet, les élus se sont attachés à intégrer des mesures visant à favoriser la préservation et la valorisation de la biodiversité. Cela s'est traduit par une augmentation des espaces végétalisés, passés de 20 à 40 % de la surface de la cour. La plantation d'arbres pour assurer l'ombrage au sud de la cour et en façade du bâtiment est aussi programmée et viendra renforcer les îlots de fraîcheur constitués dans le cadre du projet.

La commune, accompagnée par l'Agence d'Appui aux Collectivités (L'ADAC), a élaboré un programme de travaux, en lien avec l'équipe enseignante. Une fois validé par cette dernière et par les représentants des parents d'élèves, ce programme a permis de procéder à une consultation d'entreprises. C'est la société COLAS qui a été sélectionnée et qui aura donc en charge la réalisation des travaux à partir de décembre pour un montant de 31 250 € HT

Rue Guérault

Poursuite des aménagements pour compléter l'offre de stationnement et valoriser le bâti ancien.



Lors du conseil municipal du 15 novembre dernier, les élus ont validé l'avant-projet sommaire d'une nouvelle tranche de travaux de l'aménagement de la rue Guérault, celle-ci s'inscrivant dans la continuité des travaux déjà réalisés tels que l'abaissement du mur d'enceinte du manoir et la rénovation des garages existants.

Dans l'attente de la requalification d'ensemble du secteur, le projet porté par la municipalité est d'engager la requalification des abords de la rue en réaménageant les courées privatives dans le cadre de conventions signées avec les propriétaires riverains et d'aménager un parking à l'ouest de la rue dont les places seront, pour l'essentiel, destinées aux riverains n'ayant aucune possibilité de garer un véhicule sur leur terrain.



Le projet intègre également la destruction des sanitaires situés aux abords de l'Eglise, permettant la création d'une venelle qui donnera accès aux terrains communaux enclavés. De nouvelles

places de parking dédiées à des propriétaires dépourvus de places de stationnement privatives seront aussi créées. Cette nouvelle configuration permettra aux riverains, qui en ont exprimé le souhait, d'accéder à leur jardin jusque-là enclavé.



A ce stade, le planning prévisionnel de l'opération dont le coût est estimé à 310 000 € HT n'est pas défini sachant que les élus devront se prononcer sur la validation de l'avant-projet lors d'un prochain conseil municipal.



Voies communales de la Bourdonnais et de la Moisenie

Une technique novatrice au service de la réfection des voies empierrées

Les dégradations constatées sur les voies de la Bourdonnais et de la Moisenie ont conduit la municipalité à programmer des travaux de reprofilage des chemins empierrés.

Pour cela, les élus ont souhaité s'appuyer sur une technique novatrice proposée par la société Clément TP : l'application d'une couche de matériaux granulaires sur 5 cm à l'aide d'un équipement spécifique, le REPTAIL SM, seul épandeur de granulats, d'origine finlandaise, dont l'entreprise détient l'un des deux seuls exemplaires actuellement présents en France.



Grâce à son système de distribution performant, cette technologie permet un épandage homogène des matériaux granulaires tout en limitant les pertes de matériaux et en améliorant la finition et le réglage des surfaces traitées.

Autre avantage : la réduction des délais d'intervention, rendue possible par une application simplifiée des granulats, similaire à celle employée dans la mise en œuvre d'enrobés par finisseur.

Ces travaux de restructuration de plateforme ont nécessité de mobiliser 11 831 € HT et 7 030 HT € pour garantir une pérennité des voies pour quelques années.

En Bref : La Ville au Comte

Réfection de la couche de roulement



La voirie de la Ville au comte, qui présentait quelques signes de fatigue, a été refaite à neuf dans le cadre du programme voirie 2025.

Ces travaux importants, nécessitant la reprise de quelques bordures, ont consisté en la réfection de la chaussée avec de l'enrobé à chaud, après un rabattage de la couche de roulement en pleine largeur.

Seul le carrefour avec la RD2 a été traité avec un enduit gravillonné, cette portion de voie étant à l'avenir susceptible d'être intégrée dans un projet plus vaste de sécurisation de l'entrée sud de Trélat.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

JANVIER

6 janvier

Assemblée Générale - Club de l'Amitié
Salle MTL, Trélat

7 janvier à 18h

Vœux de Madame le Maire
Salle MTL, Trélat

15 janvier

Assemblée Générale

Association Tadennaise de Pétanque
Salle Neuville

19 janvier

Concours de belote - Club de l'Amitié
Salle MTL, Trélat

21 janvier

Assemblée Générale - Entrez Dans La Danse
Salle MTL, Trélat

FÉVRIER

8 février

Thé dansant - Club de l'Amitié
Salle MTL, Trélat

21 février

Couscous à emporter - Club de l'Amitié
Salle Neuville

MARS

4 mars

Repas dansant - Entrez dans la Danse
Salle MTL, Trélat

7 mars

Couscous à emporter - Amicale de Chasse
Salle MTL, Trélat

29 mars

Thé dansant - Club de l'Amitié
Salle MTL, Trélat

AVRIL

11 avril

Repas Choucroute - Club de l'Amitié
Salle MTL, Trélat

14 avril

Loto - Club de l'Amitié
Salle Neuville

7 au 21 avril

Open Guindé - Phase qualificative
(ouverte à tous les amateurs)
Tennis Club de Taden Dinan

22 au 25 avril

Open Guindé - Phase Finale
Tennis Club de Taden Dinan

MAI

2 et 3 mai

Triathlon du Pays de Rance
Dinan Triathlon
Taden Bourg

8 mai

Vide Grenier - Bowling Club de la Rance
Parking du Bowling

27 mai

Repas dansant - Entrez Dans La Danse
Salle MTL, Trélat

JUIN

12 juin

Fête des Ecoles - Amicale Laïque des Ecoles
Cour du Manoir

14 juin

Thé Dansant - Club de l'Amitié
Salle MTL, Trélat

15 juin au 15 septembre

L'Art au Manoir
Manoir de la Grand'Cour

20 juin

Concours de palet /Fête de la musique
Taden Sporting Club
Terrain de foot de Trélat

RÉUNION DE RENTRÉE



La semaine précédant la rentrée scolaire , les agents des écoles , de la cantine, de l'accueil de loisirs et des services administratifs de la mairie se sont retrouvés pour une réunion à l'École Des Forges .

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

107^{ème} cérémonie commémorative du 11 novembre 1918



La cérémonie s'est tenue en présence des représentants des anciens combattants, de Tadenais et d'élus de la commune.



DES JEUNES GUYANAIS DE PASSAGE À TADEN

Mardi 28 octobre, nous avons eu le plaisir d'accueillir en mairie, un groupe d'éclaireurs de Cayenne en Guyane, invités par leurs homologues de Dinan. Ce séjour en France a été pour les jeunes et leurs encadrants l'occasion de découvrir la capitale et d'y visiter l'Assemblée Nationale. Dinan était bien sûr au programme tout comme le Mont St Michel. Très intéressés par le fonctionnement d'une mairie, ils avaient choisi Taden pour poser des

questions à un élu. Ce fut pour Mme le Maire un véritable bonheur de discuter avec les membres du groupe, petits et grands. Avant de partir ils ont chanté pour elle. Moment précieux ...





JOURNÉE DES VOISINS DE LA VILLE AU COMTE



Comme le veut la coutume , à l'occasion de la fête des voisins, les habitants de la Ville Au Comte se sont retrouvés en toute convivialité sur la pelouse ,au centre du lotissement, pour un repas champêtre.

SÉJOUR JEUNES À SAINT CAST



Séjour jeunes 2025



Hortense ont encadré ce séjour : sports nautiques, accrobranche , jeux , balades ... étaient au programme ! Tous les déplacements ont été effectués à vélo. C'était très amusant surtout les descentes.



Séjour jeunes 2025



La commune a organisé, du 5 au 12 juillet dernier, un séjour en hôtellerie de plein air au camping « La Crique » à Saint Cast Le Guildo. Vue mer magnifique assurée.

Le directeur Jessy Lecuyer, agent de la commune, et

étaient très relaxantes. Il y avait beaucoup de vent, il fallait s'accrocher aux piquets.



Pour les jeunes participants, âgés de 12 à 15 ans, ce fut une belle première expérience de colo et une première fois en tente. « Tout était génial », même les premières nuits qui n'ont pas



centre communal d'action sociale



Le repas des aînés

Comme les années passées, le repas des ainés s'est déroulé à la salle MTL de Taden dans une ambiance conviviale. Moment chaleureux de rencontres et de retrouvailles,

L'animation était assurée par Ann'Laora et le repas par la Boutique d'Armor. Tous les convives semblaient ravis de ces prestations.



La doyenne, Madame Annick Lerrede, 91 ans et le doyen Monsieur Fleury, 89 ans ont été mis à l'honneur.



La tombola, possible grâce aux dons des certains commerçants de la commune, a fait des heureux. Nous remercions la Coop bio, la Vie en Fleurs, Intermarché, Ecomiam, Décathlon et les restaurants : Gourmet Wok, A La part, Roadside, Ô p'tit toqué et le Relais Breton.

ACTION SANTÉ DU CCAS DE TADEN : YOGA SUR CHAISE

*Un hiver zen et en mouvement
pour les seniors et les personnes
à mobilité réduite de Taden*

Cet hiver, le CCAS de Taden propose une activité santé originale et bienveillante pour les résidents de Taden: un cours de yoga sur chaise hebdomadaire, pendant 6 semaines, adapté aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite.

Une heure chaque jeudi matin pour se détendre et bouger en douceur. Le yoga sur chaise améliore la souplesse, favorise la respiration, apaise le stress, **stimule l'équilibre et aide à préserver la mobilité sans effort intense.**

**Du 8 janvier au 12 février
Tous les jeudis de 10h à 11h
Salle Neuville, Taden**

**Gratuit (réservé aux résidents de Taden)
Places limitées - inscrivez-vous vite
par téléphone ou e-mail!**

**Tel: 02 96 87 63 50
E-mail: contact.mairie@taden.bzh**



PRÉVENTION DES CHUTES : QUELQUES CONSEILS



VOTRE MAISON

- **Salon et Chambre :** Eliminez les encombrements, Assurez un bon éclairage et installez des veilleuses, Gardez la passage entre la chambre et la salle de bains bien dégagé, Supprimez les tapis glissants, Levez-vous lentement du lit ou de la chaise pour éviter les étourdissements.

- **Salle de bains :** Vérifiez que le fond de la douche/baignoire est antidérapant, Installez des barres d'appui près des toilettes, baignoire ou dans la douche, Essuyez bien la buée ou l'eau renversée pour éviter glissades.
- **Cuisine :** Rangez les objets les plus utilisés à portée de main, Utilisez un escabeau stable pour accéder aux endroits en hauteur,

N'hésitez pas à demander de l'aide pour les tâches risquées.

- **Escaliers :** Assurez un bon éclairage, Installez des rampes solides des deux côtés, Prenez votre temps : se presser dans les escaliers est une cause fréquente de chute.
- **Extérieur :** Vérifiez que les marches et l'allée sont en bon état et dégagées de verglas, feuille ou mousse, Assurez un bon éclairage près de votre entrée, Rangez vos outils de jardinage après utilisation.

VOTRE SANTÉ

- ➔ **Restez actif :** Bougez chaque jour, Marchez, pratiquez une activité qui favorise l'équilibre et la souplesse, Renforcez vos muscles et vos os grâce à des exercices de résistance, Faites vérifier votre vue et votre audition régulièrement.

- ➔ **Mangez bien** : Des repas nutritifs vous aident à garder votre force et votre résistance, Mangez beaucoup de fruits et de légumes chaque jour, Ne sautez pas de repas (faiblesses, étourdissements), Buvez suffisamment d'eau pour rester bien hydraté.
- ➔ **Médicaments** : soyez vigilants : Parlez à votre médecin ou votre pharmacien des effets secondaires de vos traitements, Lisez attentivement les instructions et évitez ainsi les interactions entre médicaments. Ne mélangez jamais alcool et médicaments.

Aides techniques : osez les utiliser : Pas de gêne, ces aides sont là pour vous garder en sécurité, autonome et actif, Portez toujours vos lunettes ou prothèses auditives, Une canne ou un déambulateur peut grandement vous aider, Portez des chaussures confortables et fermées qui soutiennent bien le pied.

Informations tirées d'un document produit par le Connétable



Vous POUVEZ éviter les chutes !

Les faits

- En France, les chutes sont la première cause de blessures chez les personnes âgées.
- Chaque année, 20 à 30 % des aînés font au moins une chute.
- Les chutes sont responsables de 85 % des hospitalisations pour blessures chez les seniors.
- 95 % des fractures de la hanche sont causées par une chute.
- 1 chute sur 2 ayant mené à une hospitalisation survient à domicile.

Tout le monde peut tomber, mais le risque augmente avec l'âge.

La bonne nouvelle, c'est que les chutes peuvent être évitées. Pour cela, il faut en connaître les causes : perte d'équilibre, muscles affaiblis, vue ou ouïe diminuée, logement mal adapté...

Pour rester en sécurité, il faut agir.

Adaptez votre maison, restez actif, mangez bien et utilisez les aides qui facilitent vos déplacements.

Protégez votre autonomie. Passez à l'action dès aujourd'hui !



La Bibliothèque de Taden

La bibliothèque de Taden a intégré le réseau LIRICI depuis deux ans.

Les adhérents peuvent ainsi bénéficier de nombreux avantages, à savoir :

- la gratuité de la carte abonnement
- la possibilité de prêt dans les autres bibliothèques du réseau LIRICI
(infos sur le réseau : <https://lirici.dinan-agglomeration>)
- la possibilité de réserver des ouvrages en ligne
- la possibilité de prolonger la durée du prêt par le biais du site internet.

Le secteur Enfant a été restructuré avec un coin lecture et de nombreux albums, et des bandes dessinées sont venues enrichir un fonds déjà bien garni.

Tous ces ouvrages attendent avec impatience la visite des enfants et de leurs parents sans oublier les adolescents qui trouveront sûrement leur bonheur parmi toutes nos collections.

Les bénévoles font l'acquisition d'ouvrages tous les trois mois environ et toutes ces nouveautés enchantent nos lecteurs qui peuvent être à l'initiative du choix de nos achats.

Une nouvelle bénévole, Françoise Colson a intégré l'équipe, qui est toujours ravie d'accueillir de nouveaux adhérents.

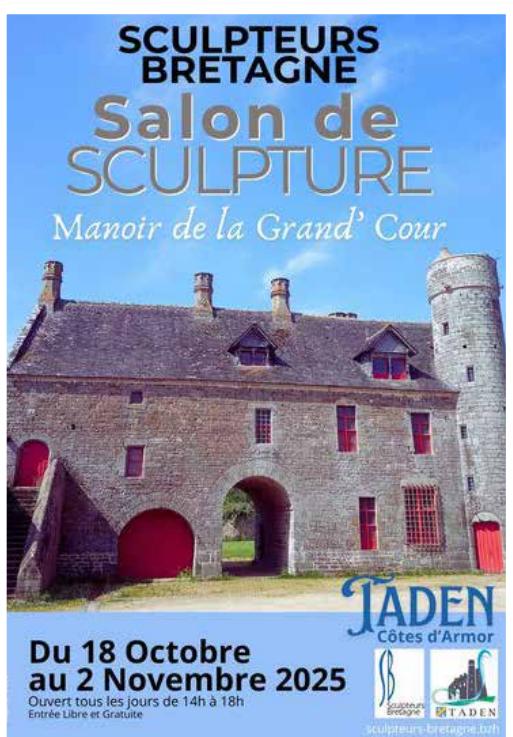
Bibliothèque Municipale de Taden

1, Place de l'église , 22100 TADEN
Accès par la cour du Manoir
Tel: 09 82 81 46 56 - bibliotheque@taden.fr

Infos sur le réseau Lirici :
<https://lirici.dinan-agglomeration>



Sculpteurs Bretagne



Dans la continuité de l'Art au Manoir pendant la saison estivale, Le Salon de sculpture, organisé par l'association des Sculpteurs Bretagne , a pris place dans le Manoir de la Grand'Cour du 18 octobre au 2 novembre pour la deuxième année consécutive.

Cette exposition était gratuite et ouverte à tous.
www.sculpteurs-bretagne.bzh

L'Art au Manoir

Comme tous les ans, « l'Art au Manoir », regroupant les membres du collectif Artnithorynque et mis en scène par François Xavier Popineau , a pu ravir les yeux des amateurs du 17 juin au 14 septembre avec pas moins de 4 expositions d'artistes aux formes d'expression diverses et originales.

Cet évènement, désormais incontournable dans le paysage culturel breton, fêtait sa onzième édition.



En bref, quelques évènements de la fin d'année scolaire 2024 - 2025



Participation des élèves de l'Ecole Elémentaire à la Course contre la faim



Journée à la mare pour les élèves de l'École Maternelle avec un animateur de la Maison de la Rance



Remise des calculettes et livres

Le 1^{er} juillet Madame Le Maire a remis une calculette et un livre à tous les enfants de CM2 avant leur départ au collège en septembre.



Rentrée des classes 2025 / 2026

École maternelle Du Moulin :

Cette année l'École Maternelle du Moulin accueille 56 élèves répartis en 3 classes

- Grande section : M^{me} Dabouis enseignante et directrice
- Moyenne section : M^{me} Cuvelier
- Petite section : M. Marquet

Cette année, il est possible d'inscrire des toutes petites sections.

Pour accompagner l'équipe enseignante et les élèves, 3 ATSEM sont présentes : Emilie, Sandrine et Isabelle qui vient de rejoindre l'équipe. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre école et beaucoup de plaisir dans l'exercice de cette nouvelle aventure professionnelle.



École élémentaire des Forges :

Cette année, l'Ecole Élémentaire des Forges, accueille 102 élèves répartis dans 4 classes

- CP M^{me} Chevry directrice
- CE1 / CE2 M^{me} Binet Cécile
- CE2 / CM1 M^{me} Saunier Isabelle
- CM1 / CM2 M^{me} Guinard Estelle

Monsieur Derrien Stéphane remplace la directrice le jeudi (jour de décharge) Mme Saunier Isabelle le lundi.

Plusieurs actions sont prévues au cours de l'année scolaire, entre autres :

Séances de sport assurées par Jessy, l'animateur sportif de la commune et par un éducateur de Dinan Agglomération.

- Cours de natation pour plusieurs classes.
- La course contre la faim.
- Course d'orientation.
- La fête des mots.
- Un grand projet en lien avec Théâtre en Rance « l'Odyssée d'Ulysse », qui aboutira à la création d'un spectacle.

Le jour de la rentrée les élèves et leurs parents ont eu la surprise de découvrir une cour d'école enrichie d'une marelle, de cibles, d'un échiquier tracés au sol dans des couleurs vives et du panier de basket tant attendu.



L'Amicale des Écoles de Taden et Trélat

Il est important de rappeler, ce à quoi est vouée, l'Amicale Laïque des Ecoles. C'est un groupe de parents, tous bénévoles, qui consacrent du temps, de l'énergie à organiser différentes actions tout au long de l'année mais aussi l'Arbre de Noël et la Fête de fin d'année des Ecoles.

Elle a vocation à financer les sorties scolaires et du matériel pour les classes. D'où l'importance que les différentes opérations que nous menons tout au long de l'année aient du succès. Nous venons de réaliser, notamment, une vente de pizzas en partenariat avec l'Instant Pizza de Dinan, opération qui remporte toujours un franc succès. Des nouveautés, sont à prévoir cette année.

Nous sommes toujours en recherche de nouvelles idées, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Plus d'infos :

Mathilde Leveau : 06.66.91.64.06

Mail : al.tadentrelat@gmail.com



Distribution pizzas du 17 octobre 2025.

Restauration scolaire

Le travail entrepris depuis plusieurs années pour figurer sur le podium des communes de l'agglomération les plus soucieuses d'atteindre les objectifs de la loi Egalim à travers des approvisionnements durables, est une réussite, nous pouvons en être fiers. Bravo aux agents en charge de la restauration scolaire.

Le partenariat initié avec Dinan agglomération dont le soutien a porté sur l'identification et le référencement, la mise en réseau des producteurs locaux et des acheteurs des cantines a permis de privilégier les circuits courts notamment à travers la plateforme "Ma Cantine"

Les données publiées au 31/07/2024 nous placent à la 2^{ème} place .

L'équipe municipale attache beaucoup d'importance au bien-être des enfants des écoles. Elle a ainsi confirmé sa volonté de leur fournir des repas de qualité, mais aussi accessibles au plus grand nombre en maintenant des tarifs maîtrisés .

Pour rendre possible ce travail et permettre de diminuer les problèmes musculo-squelettiques, la municipalité a également fait l'acquisition de matériel.



Journée Portes Ouvertes à la cuisine centrale

Comme tous les ans au mois de Mai, notre responsable de la cantine, Madame Marina Hellequin a organisé une visite de sa cuisine et une dégustation de produits et de préparations venant d'une partie de ses fournisseurs locaux.

Les parents d'élèves et les élus étaient invités. Tout ce petit monde s'est régalé.



ALSH

Rappel !!

Depuis le rentrée de septembre 2025, l'ALSH a déménagé à l'école des Forges de Trélat pour laisser place à l'ouverture de la 3^{ème} classe de maternelle à l'École du Moulin de Taden

Retour sur les nombreuses activités menées ces dernières vacances

Vacances d'été

■ 1. Sortie aux « Jardins de Brocéliande » avec le parcours « Réveille tes pieds ».

Des animations autour des animaux pour les maternelles et autour du roi Arthur pour les primaires



■ 2. Sortie Plage du Prieuré - Parc du Port Breton:

Jeux sur la plage le matin, pique-nique et visite des animaux au parc l'après-midi



■ 3. Zoo de la Bourbansais :

Visite du zoo avec, en prime, spectacle avec des oiseaux et des chiens de chasse à courre



■ 4. Sur Taden :

Initiation au Padel pour les Dragibus (7-12 ans) et jeux de plein air près du Manoir



■ 5. Sortie à l'Aquarium de St-Malo :

Visite de l'aquarium pour tous

Ascenseur et Sous-marin pour les Primaires : sensations garanties !!!



Vacances de la Toussaint 2025

■ 1. Grand jeu dans Dinan

organisé par les Eclaireurs de France de St-Brieuc qui recevaient un groupe de jeunes Guyanais :



Jeux de connaissance / Jeux par équipe : chamboule-tout, course en sac, relais, Bingo, Mimes, Dessinez-c'est-gagné...

Rallye-photo dans Dinan : Retrouver les lieux et s'y prendre en photo : Mairie, Poste, les Remparts, les Cordeliers, Eglise St-Malo, Théâtre des Jacobins, Tour de l'Horloge, Statue de Du Guesclin, Rue de Jerzual...

■ 2. Halloween à Trélat

L'équipe et les enfants, tous déguisés !! 7 kg de bonbons récoltés dans le lotissement derrière l'école de Trélat . Chaque enfant est reparti avec un petit sachet de 150g de bonbons. Merci aux habitants qui ont bien joué le jeu !



■ 3. Ludothèque itinérante « Si On jouait »

Virginie Bigué a apporté ses différents jeux de société par tranche d'âges. Les enfants ont adoré découvrir de nouveaux jeux !



Bravo aux équipes pour l'énergie mise dans l'organisation de tous ces projets !!

Contacts :

M^{me} Velly Dorothée, directrice de l'ALSH de Taden
Tél. : 07 50 56 31 65
Courriel : d.velly@taden.fr

L'OPEN GUINDÉ REVIENT DU MERCREDI 22 AU SAMEDI 25 AVRIL 2026

Les dates

La Fédération Française de Tennis a validé les dates de la 16^{ème} édition de l'Open GUINDÉ.

Cette étape du Circuit National des Grands Tournois, organisée au Tennis Club de Taden Dinan, recevra à nouveau les champion(ne)s d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

- La phase qualificative se tiendra du 7 au 21 avril 2026 (ouverte à tous les amateurs).
- La phase finale et festive aura lieu du mercredi 22 au samedi 25 avril 2026.

Les noms des joueurs, des joueuses et des artistes seront révélés bientôt !

La billetterie

- Ouverture fin novembre 2025 avec une offre de Noël.

Nouveauté 2026 : la journée des enfants du mercredi 22 avril sera gratuite pour le grand public.

Web & réseaux sociaux

www.openguinde.fr

@openguinde (Instagram, Facebook, LinkedIn et X)



ATELIER DE COUTURE DE TADEN

Chaque jeudi après-midi, de 14h à 17h, la Maison Jean à Trélat résonne du doux bruit des machines à coudre ! L'Atelier couture vous accueille dans une ambiance conviviale et créative, et vous permet de progresser dans la pratique de cette activité en douceur et en confiance.

Rejoignez-nous pour partager vos expériences, vos astuces et vos créations. L'équipe est dynamique, motivée et toujours prête à accueillir de nouvelles passionnées !

Que vous soyez débutante ou déjà à l'aise avec le fil et l'aiguille, l'objectif reste le même : découvrir, apprendre et coudre ensemble dans la bonne humeur.

Maison Jan - Trélat
Le jeudi de 14h à 17h
renault.domi.22@gmail.com





LE CLUB DE L'AMITIÉ



Le Club de l'Amitié de Taden est toujours très actif

Après les vacances de Juillet et d'Août, les activités ont repris tous les mardis après-midi de 14 h à 18 h à la salle Neuville de Taden.

C'est avec enthousiasme et bonheur qu'une bonne cinquantaine d'adhérents , passionnés de cartes , tarot , belote , alluette , scrabble et de jeux divers, s'y retrouvent dans une ambiance très sympathique
D'autres événements contribuent à la bonne marche du club.

Ainsi cette année, 44 personnes ont participé au voyage organisé en Croatie. Voyage magnifique avec de très beaux paysages et monuments. Nous avons visité la côte Adriatique qui compte de très belles villes comme Split et Trogir.



Fin novembre, nous sommes allés admirer la cathédrale Notre Dame de Paris, suite à sa rénovation.

L'an prochain, nous prévoyons un voyage au Tyrol ! N'hésitez pas à vous renseigner sur l'agenda des manifestations prévues pour 2026 : Repas, Thés dansants , lotos Vous êtes tous invités à y participer ! Alors venez nombreux !! On vous accueillera avec grand plaisir.

N'oubliez pas non plus notre Assemblée Générale qui aura lieu le mardi 6 janvier 2026 à la salle MTL de Trélat . Vous pourrez prendre ou renouveler votre adhésion

Mais si vous le désirez et que vous ne pouvez attendre le 6 janvier, venez nous rejoindre les mardis après midi à la salle Neuville pour vous distraire ou discuter autour d'un chocolat ou café.

Contact auprès de la Présidente :
M^{me} Agnès ROLLAND - 02 96 39 19 54
claudeagnesrolland@orange.fr

LA NOTE BUISSONNIÈRE



La Note Buissonnière compte aujourd'hui 47 membres musiciens amateurs et chanteurs. L'assemblée générale du 8 septembre a permis à Yvette Deshayes (présidente) de faire un point très positif sur l'année écoulée avant de passer la main pour la nouvelle année associative.

Évolution de l'association :

A l'origine, les membres de l'association se retrouvaient pour jouer ensemble lors d'une soirée mensuelle. Nos animations, bien moins nombreuses qu'aujourd'hui, permettaient au collectif de se retrouver et de prendre confiance avec le soutien des autres musiciens.

Petit à petit, notre jeu s'est bien amélioré (on l'espère) et des petits groupes se sont constitués : Les Sautous de Talus, Ken Dilun, Les Canards... si bien qu'aujourd'hui l'association compte une demi-douzaine de groupes qui, chacun, intervient dans le cadre associatif. L'association propose également des ateliers et des stages ponctuels de perfectionnement ouverts aux membres.

Tout ceci a nécessité une évolution de notre fonctionnement, indispensable à la pérennité de nos activités. Le conseil d'administration compte aujourd'hui 11 membres dévoués et un bureau renouvelé sans qui tout cela ne serait pas possible.

L'association est reconnaissante à la municipalité de Taden qui permet l'utilisation des salles communales pour nos répétitions et ateliers. Pour mieux nous connaître : <http://lanote22.canalblog.com/> ou <https://www.facebook.com/lanotebuissonniere> ; Vous pouvez aussi passer nous voir salle Neuville les lundi et mardi à partir de 18h30.

Devenir membre de l'association :

L'association propose plusieurs ateliers ouverts à tous les musiciens amateurs sachant utiliser leur(s) instrument(s) et souhaitant jouer de la musique bretonne avec d'autres musiciens.

L'Drao : 2 fois par mois le lundi en fin d'après midi. Groupe qui permet aux musiciens d'acquérir ou entretenir un répertoire qui se veut commun. Certains jouent d'oreille, d'autres ont des tablatures ou des partitions... le but est de s'entendre, en s'écouter.

Atelier chant traditionnel : Animé par Mathieu Guittion, cet atelier mensuel propose une pratique du chant traditionnel de Haute Bretagne à partir du répertoire principalement local. Mathieu apporte aux chanteurs son expertise tant musicale que culturelle. Si vous avez toujours voulu chanter mais..., cet atelier peut vous intéresser. Venez faire un tour !

Atelier chant accompagné à l'accordéon diatonique : Animé par Didier Quéval, musicien reconnu, cet atelier qui a lieu tous les 15 jours, vise à permettre aux joueurs de « diato » d'apprendre le jeu d'accompagnement traditionnel du chant à l'accordéon.

Atelier Jean Mahé : cet atelier de quinzaine créé en 2024 a pour but d'explorer tranquillement les enregistrements de nos anciens réalisés par Jean Mahé dans les années 70. Les participants écoutent, réécoutent autant que nécessaire, analysent, discutent et essaient de jouer leur version d'oreille, tout en ayant le plaisir de jouer ensemble sans enjeu particulier. Bouteille à la mer : nous sommes toujours preneurs d'informations sur les personnes enregistrées dans les années 70 par Jean Mahé dans le nord de la commune ou à Trigavou comme M. et Mme Aimé Pigeon, Joseph Brandily ou Mme Gilbert par exemple. Si vous avez des informations sur ces personnes, des photos anciennes avec des musiciens (mariages, conscrits...) ou des carnets de chanson..., n'hésitez pas à nous le signaler : lanotebuissonniere@lavache.com / 0781287567

Les Rouzinous : collectif de violoneux qui existe depuis de nombreuses années autour d'Olivier Pont. La bande se réunit sur une base mensuelle en soirée pour permettre de mettre au point des airs à danser, en choisissant prioritairement du répertoire local. Il leur arrive de chanter aussi.

Les groupes de la Note Buissonnière

En fonction des affinités et des disponibilités, les musiciens forment des petits groupes et l'association fait au mieux pour leur permettre d'évoluer et jouer, de répondre aux demandes de prestations :

Ceuss / Duo /l'Anecdote /Les Couch'tôt / le Violon à Vent /Sans Soucis / Sav da Revr...

Le groupe Sav da Revr ainsi que l'ensemble des membres de l'association ont été très peinés d'apprendre le décès de Guilhem Moulinot en

mars dernier des suites d'une longue maladie. Nous l'appréciions beaucoup.

Prestations :

Les musiciens de l'association sont intervenus bénévolement à de très nombreuses reprises cette année. Quelques exemples :

- Fest-Noz ou Fest-Deiz, souvent à but caritatif (Téléthon, association Enora, Maëlyne...)
- Fest-Noz ou Fest Deiz organisés par des associations locales de danseurs, des comités des fêtes...
- Dans le cadre de partenariats associatifs avec des associations de danseurs partenaires (Gwenva, Guedenn, En Deriole...)
- Pour animer des marchés estivaux
- Dans le cadre de la Fête du Parc, la Fête de la Pomme, la fête de la Bretagne...
- Dans le cadre de la Fête de la Musique à la médiathèque de Dinan
- Dans le cadre des dimanches des thés (abbaye de St Jacut)
- Pour des initiations à la danse et à la musique traditionnelle dans une école de Dinan.

Le Conseil d'Administration détermine la participation qui est demandée aux organisateurs en fonction de ce qui est attendu des musiciens de la Note Buissonnière. Pour se renseigner : lanotebuissonniere@lavache.com

Événements organisés ou co-organisés par la Note Buissonnière :

- Le week-end fest-noz / fest-deiz de la Note Buissonnière le 5 et 6 avril à Trélat, salle MTL, a été une belle fête avec les deux groupes locaux **Jaï et La Ronde de Nuit** en tête d'affiche, même si le dimanche après-midi nous avons eu moins de danseurs que l'an passé. Le beau temps sans doute... Les groupes de musiciens de l'association se sont relayés pour faire danser et assurer l'intendance !



La Note Buissonnière a contribué à la réussite de fest noz ou fest deiz caritatifs :

- Fest noz du **Téléthon** (Pleurtuit, Dinard)
- **fest-deiz de soutien à Maëlyne** le 4 mai (Lanvallay) en mettant ses moyens de sonorisation gracieusement à disposition ainsi que 100% des groupes à l'affiche.



Le nouveau bureau 2025-2026 :

Président : Ronan Chaussepied
Secrétaire : Eric Perrot
trésorier : François Deshayes
vice-Présidente : Nolwenn Brient-Desblé
secrétaire-adjointe : Thérèse Le Brigand
trésorier adjoint : Denis Franck

FEST DEIZ
AU PROFIT DE MAËLYNE
LE 4 MAI

5 €

13H30 – 18H

RONDE DE NUIT
LA NOTE BUISSONNIÈRE
LES ROUZINOS - SAV DA REVR
COUCHE TÔT - VIOLON A
SANS SOUCIS - DRUM & BASS

SALLE DES FÊTES LANVALAY

Affiche Fest-Deiz de soutien à Maëlyne 2025

Téléthon Pleurtuit 2024 les groupes de la Note à l'affiche

SAM. 30 NOVEMBRE
TELETHON 2024
PLEURTUIT
FEST NOZ
ESPACE DELTA

• La Ronde de Nuit
• Sav Da Revr
• Ken Dilun & Ceuss

Entrée : 7 €, gratuit jusqu'à 12 ans.
Buvette & pâtisseries sur place.

Installation d'une « Gestalt-thérapeute » à Taden



"Être gestalt-thérapeute est pour moi la suite logique après mon expérience d'infirmière en psychiatrie, auprès des jeunes ayant des troubles psychiques et des étudiant.es au sein du service de santé des universités de Rennes. Mon envie de continuer à accompagner les personnes en prise avec différentes souffrances m'a mise sur le chemin de l'IFGT (Institut Français de Gestalt Thérapie de Bordeaux) où je me suis formée.

Depuis toujours, notre condition d'humain, nos fonctionnements psychosociaux, la relation aux autres et à notre environnement me questionnent et suscitent ma curiosité. Je suis animée par la recherche de sens et notre lien à l'existence.

Le mot Gestalt, prononcer gué-ch-talt, difficilement traduisible en français, veut dire « donner une forme / mettre en forme ». La gestalt thérapie est une psychothérapie basée sur une co-construction entre le thérapeute et la personne qui consulte et

va permettre d'observer les fonctionnements qui entravent et empêchent les élans de changements et d'ajustements dans sa vie.

En s'appuyant sur notre être dans sa globalité : émotionnel, social, corporel et mental, cet accompagnement encourage une croissance pour trouver plus de liberté d'agir, faire ses choix et se déployer le plus authentiquement possible à sa façon d'être au monde. Trouver une forme non figée mais en mouvement.

Parfois, la vie nous fait traverser des moments éprouvants, douloureux. Les questions existentielles, les doutes, les difficultés émotionnelles, familiales, professionnelles, la dépression, l'anxiété... peuvent être des raisons pour consulter.

Trouver l'audace pour s'engager dans une thérapie et oser aller à la rencontre de soi n'est pas toujours facile. Il s'agit avant tout d'une rencontre, n'hésitez pas à me contacter pour un 1er rdv , au 07 72 78 34 26. Ma pratique de Gestalt-thérapeute est supervisée par une professionnelle reconnue par la société gestaltiste et je souscris à un code de déontologie.

Au plaisir de se rencontrer,
Sophie Dufait

Sophie Dufait, Gestalt Thérapeute
3 rue de la mousson, bâtiment C porte 15
22100 Taden - Tel : 07 72 78 34 26

Un cabinet infirmier de notre commune a déménagé depuis le 1^{er} septembre.



Créé en 2009 , par Régis Revel et Samuel Le Piquet, il a évolué au gré des années mais toujours présent auprès de la population.

Mr Le Piquet s'est dirigé vers d'autres horizons professionnels courant 2022 ;

Me Rouxel Gaëlle a pris le relai d'associée à cette même période.

Lors de sa création, le cabinet était dans le centre bourg (Rue Guerault), mais les exigences d'accueil de personnes à mobilités réduites ont nécessité un

transfert dans un local normé, à Cap Ouest où nous partagions des murs avec d'autres professionnels. L'opportunité d'un local individuel s'est proposée.

Désormais, la nouvelle adresse se situe au :
Centre d'affaires de la Garaye,
3 boulevard du Petit Paris, zone des Alleux,
22100 Taden . 06 77 20 18 06 / 06 77 24 60 25

L'équipe est toujours la même, sur le même fonctionnement auprès des patients et dans l'approche du soin infirmier à domicile qui vous est rendu, 7 jours sur 7.

Le cabinet regroupe aussi une ostéopathe (Sophie Grouazel), une sophrologue magnétiseuse (Muriel Dardeau) et une coach bien être (Marie Aimée Kiroff).

CALENDRIER DE COLLECTE 2026 TADEN

TOUS LES
EMBALLAGES
ET LES PAPIERS
SE TRIENT !



EMBALLAGES EN CARTON

Buées et emballages cartonnaires,
briques alimentaires,...



EMBALLAGES EN MÉTAL

Boîtes de conserve, aérosols,
canettes, capsules, capsules...



EMBALLAGES EN PLASTIQUE

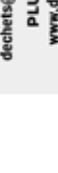
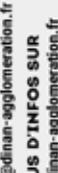
Bouteilles, flacons, barquettes,
films, pots, sacs et sachets...



Journaux, magazines,
prospectus, enveloppes,...

RAPPEL

- 1 Installe de laver les emballages, il suffit juste de bien les vider.
- 2 Veiller à ne pas imbriquer un emballage dans un autre.



DINAN
AGGLOMÉRATION

CALENDRIER DE COLLECTE 2026

COMMUNE DE TADEN

ORDURES MÉNAGÈRES

	EMBALLAGES ET PAPIERS			
	MARS	AVRIL	MAI	JUN
JEU	DIM 01	MER 01	VEN 01	LUN 01
VEN	SAM 02	JEU 02	SAM 02	MAR 02
SAM	MAR 03	VEN 03	SAM 03	MER 03
DIM	MER 04	SAM 04	LUN 04	JEU 04
LUN	SOU 05	JEU 05	MAR 05	MAR 05
MAR	MER 06	VEN 06	LUN 06	SAM 06
MER	SAM 07	SAM 07	JEU 07	DIM 07
JEU	DIM 08	DIM 08	VEN 08	LUN 08
VEN	SOU 09	LUN 09	SAM 09	MAR 09
SAM	MAR 10	MAR 10	VEN 10	MER 10
DIM	SOU 11	SAM 11	SOU 11	JEU 11
LUN	SOU 12	JEU 12	DIM 12	VEN 12
MAR	VEN 13	LUN 13	SOU 13	SAM 13
MER	SAM 14	SAM 14	JEU 14	DIM 14
JEU	DIM 15	MER 15	VEN 15	LUN 15
VEN	SOU 16	LUN 16	SAM 16	MAR 16
SAM	MAR 17	MAR 17	VEN 17	MER 17
DIM	SOU 18	MER 18	SAM 18	JEU 18
LUN	SOU 19	JEU 19	DIM 19	VEN 19
MAR	VEN 20	SAM 20	MAR 20	SAM 20
MER	SAM 21	SAM 21	JEU 21	DIM 21
JEU	DIM 22	DIM 22	VEN 22	LUN 22
VEN	SOU 23	LUN 23	SAM 23	MAR 23
SAM	MAR 24	MAR 24	VEN 24	MER 24
DIM	SOU 25	MER 25	SAM 25	JEU 25
LUN	SOU 26	JEU 26	DIM 26	VEN 26
MAR	SOU 27	VEN 27	SOU 27	SAM 27
MER	SAM 28	SAM 28	JEU 28	DIM 28
JEU	DIM 29	MER 29	VEN 29	LUN 29
VEN	SOU 30	LUN 30	SAM 30	MAR 30
SAM	SOU 31	MAR 31	SOU 31	

JOURS FÉRIÉS : la collecte aura lieu le lendemain. Toutes les déchèteries sont fermées.

POUR
UNE COLLECTE
ASSURÉE !



- Je mets mes ordures ménagères en sac fermé.
- Je dépose mes déchets recyclables en vrac dans mon bac.
- Le couvercle de mon bac doit pouvoir se fermer.
- Je présente mon bac la veille au soir, poignée côté route.
- Je place mon bac en limite de chaussée, sans gêner la circulation.
- Je ne mets pas de sacs au pied des bacs, ils ne seront pas ramassés.
- Je respecte les consignes de tri.
- En cas de déchets non conformes, mon bac pourra ne pas être vidé.

- Je mets mes déchets recyclables en vrac dans mon bac.
- Le couvercle de mon bac doit pouvoir se fermer.
- Je présente mon bac la veille au soir, poignée côté route.
- Je place mon bac en limite de chaussée, sans gêner la circulation.
- Je ne mets pas de sacs au pied des bacs, ils ne seront pas ramassés.
- Je respecte les consignes de tri.
- En cas de déchets non conformes, mon bac pourra ne pas être vidé.



NOUS CONTACTER

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

02 96 87 72 72

MAIL

dechets@dinan-agglomeration.fr
PLUS D'INFOS SUR
www.dinan-agglomeration.fr

L'APPLI CARTE VITALE DISPONIBLE SUR SMARTPHONE

L'appli carte Vitale est désormais disponible en Côtes d'Armor et déployée progressivement dans toute la France.



Côtes d'Armor



L'appli carte Vitale est une alternative complémentaire à la version physique, elle ne vient pas la remplacer.

Elle est disponible gratuitement sous Android (Google Play) et IOS (App Store) et peut être activée par les personnes affiliées à un organisme de l'Assurance Maladie, de la Mutualité sociale agricole (MSA) ou de la MGEN.

Télécharger l'appli carte Vitale, mode d'emploi

Pour pouvoir télécharger et activer l'appli carte Vitale, il faut :

- Avoir un compte ameli ouvert
- Avoir 16 ans et plus

L'appli carte Vitale : quels avantages concrets ?

- Avec l'appli, plus d'oubli de sa carte Vitale
- Avec l'appli carte Vitale sur son smartphone, on est sûr de toujours avoir sa carte Vitale sur soi.

- Une carte Vitale toujours à jour

À la différence de la carte Vitale physique qu'il faut régulièrement mettre à jour, l'appli

- carte Vitale est toujours à jour lorsque le professionnel de santé l'utilise.
- Des dépenses de soins facilement consultables
- En cas de perte ou de vol de la carte Vitale, une version dématérialisée rapidement disponible
- Confidentialité et sécurité garanties

L'appli carte Vitale dispose d'un niveau de sécurité garanti par les pouvoirs publics.

L'accès à l'application est sécurisé grâce à une double authentification, par le smartphone et par un code secret personnel à 6 chiffres.

Elle est conforme à la réglementation RGPD sur le respect de la protection des données personnelles.

APPLI CARTE VITALE: COMMENT L'ACTIVER?



PRÉPA AVENIR JEUNES

UNE FORMATION POUR DÉCOUVRIR LE MONDE
PROFESSIONNEL ET CONSTRUIRE VOTRE PROJET

DINAN - DOL-DE-BRETAGNE
FOUGÈRES - ST-MALO

INFORMATIONS & ACTUALITÉS

 www.formation.steredenn.org

 facebook.com/steredenn.formation



www.bretagne.bzh/prepa-avenir

L'offre PRÉPA Avenir est
proposée et financée par la
Région Bretagne

PRÉPA AVENIR JEUNES



PUBLIC

Toute personne **de 16 à 25 ans**, inscrite ou non à France Travail.

Ayant peu ou pas de qualification et/ou d'expérience professionnelle.

Aucun prérequis.

Cette formation est ouverte aux personnes en situation de handicap.



OBJECTIFS

- Reprendre confiance
- Se mettre en mouvement
- Découvrir le monde professionnel
- Construire pas à pas son projet professionnel



CONTENU, MODALITÉS D'ÉVALUATION & DURÉE

Méthodes pédagogiques : découverte de l'entreprise, activités collectives, bilan personnalisé, mises en situation professionnelle accompagnées, découverte des ressources du territoire, projet collectif et citoyen, exploration des outils numériques dans la recherche de formation ou d'emploi, remise à niveau.

Méthodes de validation : valorisation du parcours professionnel et personnel, plan d'actions pour la suite du parcours.

Durée modulable : parcours entre 680 et 721 heures (dont 245 à 315 heures en entreprise).



CALENDRIER

Consultez toutes les dates de formation actualisées sur notre site internet www.formation.steredenn.org ou sur le site www.gref-bretagne.com.



MODALITÉS D'ACCÈS

Participation à une **réunion d'information collective** suivie d'un **entretien individuel d'analyse du besoin**.



CONTACTS

DINAN : 02 96 85 25 24 - pajdinan@steredenn.org

ST-MALO & DOL-DE-BRETAGNE : 02 90 63 02 05 - pajstmalo@steredenn.org

FOUGÈRES : 07 61 84 86 19 - pajfougeres@steredenn.org



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

pass Sport

**Profitez de 70 €
de réduction immédiate
sur l'inscription sportive
de votre enfant***

**DEMANDEZ À SON CLUB,
SON ASSOCIATION SPORTIVE
OU SA SALLE DE SPORT S'ILS
ACCEPTENT LE PASS SPORT !**

Vérifiez
son éligibilité



Valable jusqu'au 31 décembre 2025

Plus d'infos sur pass.sports.gouv.fr

*Sous réserve d'éligibilité